

ANNEXE 5 : DISPOSITIONS FINANCIERES (ANNEE 2023/2024)

COTISATIONS - ABONNEMENTS – ENGAGEMENTS – GESTION – INDEMNITES FORFAITAIRES

COTISATIONS :

Art. 13 R.I.

Cotisation annuelle Fédérale	Cf règlement F.F.F.
Cotisation annuelle L.F.O.	Cf règlement L.F.O.
Cotisation annuelle District Aveyron Football.....	175,00 €
Cotisation annuelle d'un club de Football d'entreprise, Futsal, Loisir L.F.O.	Cf règlement L.F.O.
Cotisation annuelle d'un club de Football d'entreprise, Futsal, Loisir D.A.F.....	25,00 €
Indemnité forfaitaire (comprise avec les engagements)	Non perçue
Frais de gestion (toute licence Senior Vétéran, Senior, 18 - 19 ans et Dirigeant)	3,90 €
Frais de Gestion (par autre licence jeune)	3,00 €

Art. 17 R.I.

Caisse de solidarité par licencié.....	0,15 €
--	--------

ENGAGEMENTS :

Art. 13 R.I.

Clubs Libres

Départemental 1 Seniors	250,00 €
Départemental 2 Seniors	225,00 €
Départemental 3 Seniors	200,00 €
Départemental 4 Seniors	180,00 €
Départemental 5 Seniors	170,00 €
Départemental 6 Seniors	150,00 €
Futsal senior	50,00 €
U19	70,00 €
U17	70,00 €
U15.....	70,00 €
U13.....	60,00 €
U11 à U7	Gratuit

Féminines

Départemental 1 Féminines.....	150,00 €
Départemental 2 Féminines.....	150,00 €
U 17 Féminines	70,00 €

Foot Loisirs.....

.....	Gratuit
-------	---------

Football d'Entreprise

Toutes Divisions.....	40,00 €
-----------------------	---------

Coupes

Aveyron/Crédit Agricole - Senior.....	65,00 €
Coupes jeunes (U19 à U13).....	30,00 €
Aveyron/Crédit Agricole - Féminine et Coupe complémentaire/Braley	65,00 €
Aveyron/Futsal Jeunes.....	30,00 €
Aveyron/Futsal Senior, Féminines	50,00 €
Essor/Technicien des Sports Collectifs	65,00 €
Réserves/Braley.....	65,00 €

FRAIS ET DROITS :

Instruction

Frais de dossier et de recherche (A 3.3.3.2.2 Organes Disciplinaires)	80,00 €
---	---------

Appel

Frais de dossier devant la C.D. Appel (A.190.1 R.G.)	50,00 €
--	---------

<i>Contrôle d'éclairage</i>	
Frais forfaitaire de déplacement.....	35,00 €
<i>Organisation de rencontre – Tournoi</i>	
Demande d'autorisation (A. 13 RI).....	10,00 €
<i>Réserves</i>	
Frais de Confirmation (Compétitions départementales) (A. 186 des R.G.)	30,00 €
<i>Réclamation</i>	
Réclamation Recevable (Compétitions départementales) (A.187 R.G.).....	80,00 €
Réclamation non Recevable (Compétitions départementales) (A.187 R.G.).....	40,00 €
<i>Notification (L.R.A.C.)</i>	
Frais de notification.....	6,00 €
<i>Evocation</i>	
Frais d'évocation (A. 187 R.G.).....	80,00 €
<i>Droit au changement de club – Période normale ou non et droit d'opposition au changement de club</i>	
Se référer à la Partie 5 – Annexes des Règlements Généraux de la L.F.O. (Annexe II - Prix des licences)	

C) AMENDES :
Règlement des championnats

Art. 1.8 – Réfèrent arbitre	
Absence de réfèrent à l'arbitrage	50,00 €
Art. 1.4 - Renseignement, Rapport	
Défaut de réponse à une demande.....	55,00 €
Art. 1.6 & 7 – Engagement	
Dossier d'engagement reçu hors délai	60,00 €
Obligation de refaire un calendrier (au club responsable).....	60,00 €
+ Frais de secrétariat	
Retrait d'une équipe régulièrement engagée.....	45,00 €
Art. 1.9 – Absence non excusée	
Absence non excusée à une convocation.....	35,00 €
Art. 8 - Absence d'arbitre	
Rencontre de Coupe et de championnat	65,00 €
Art. 11 - Abandon du terrain	
Equipe abandonnant volontairement le terrain.....	60,00 €
Art. 13.8 - Forfait	
Frais de déplacement (Km aller simple).....	1,10 €
Art. 13.1 - Forfait	
Forfait d'une équipe senior :	
1er forfait.....	50,00 €
2ème forfait et forfait général.....	100,00 €
Forfait d'une équipe senior du dernier niveau départemental, Football d'entreprise, jeune ou féminine :	
1er forfait.....	50,00 €
2ème forfait	80,00 €
3ème forfait et forfait général.....	100,00 €
Art. 13.3 - Organisation d'une rencontre – Tournoi	
Participation à une rencontre par un club déclarant forfait	50,00 €
Art. 13.12 - Forfait lors des deux dernières journées de championnats	
Forfait	80,00 €
Art. 17.1 – Demande hors délai	
demande hors délai.....	50,00 €
Art. 18.2 - Report de match	
Demande de report de match hors délai (si accordé).....	30,00 €
Art. 18.3 - Jour ou horaire d'une rencontre officielle	
Modification sans autorisation.	30,00 €
Art. 25 – Feuille de match	
Absence d'étiquette ou mal renseignée ou Feuille de match incomplète ou irrégulière ou	
Patronymes illisibles (25/3).....	10,00 €
Absence du n° de téléphone du médecin ou du nom du technicien nocturne (25/1).....	10,00 €
Etablissement d'une feuille de match de complaisance (à chaque club) (25/2).....	100,00 €

Falsification d'une feuille de match (25/2)	100,00 €
Feuille de match de championnat reçue hors délai ou FMI (amende par semaine (25/1)	30,00 €
Demande de suppression des sanctions administratives auprès d'un arbitre (25/2).....	100,00 €
Rapport d'Arbitre non reçu ou hors délais (25/4)	30,00 €
FMI non transmise ou non utilisée (25/5)	25,00 €
Etude administrative pour non utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI)	30,00 €
Art. 25.3 - Joueur suspendu	
Joueur suspendu inscrit sur une feuille de match	100,00 €
Art. 26 - Licence	
Licence Dirigeant manquante (pas de numéro) (26/3).....	30,00 €
Licence Senior, Vétéran ou U18 et U19 inclus manquante (pas de numéro) (26/3)	30,00 €
Licence U17 à U7 inclus manquante (pas de numéro) (26/3)	6,00 €
Utilisation d'une licence non renouvelé ou non enregistré (26/4).....	100,00 €
Joueur licencié ne pouvant jouer en catégorie supérieure (26/5)	100,00 €
Art. 29 - Terrain	
Défaut de traçage ou accessoire de jeu (par infraction).....	15,00 €
Absence de drapeaux (Arbitre Assistant)	30,00 €
Défaut de poteau de corner.....	30,00 €
Art. 31 - Nocturne	
Demande de nocturne hors délai (si accordée).....	30,00 €
Art. 32 - Dégradation	
Dégradation	200,00 €
Art. 33 – Huis-clos	
Non respect des obligations, par infraction	30,00 €
Art. 35 - Délégué	
Absence de délégué à la Police	10,00 €
Absence de brassard.....	10,00 €
Art. 47 – couleurs des équipes	
Brassard de capitaine.....	10,00 €
Numérotation.....	50,00 €
Art. 48 - Ballon	
Défaut de ballon	30,00 €
Art. 86.1 - Prêt de terrain	
Refus de prêter son terrain sans motif valable	35,00 €
Art. 91 - Equipe de jeunes	
Défaut d'engagement d'équipe de jeunes par équipe manquante	100,00 €
Art. 94 - Détection	
Non-présentation de joueur en détection par joueur.....	30,00 €
Non-participation du club au Plan de Performance Fédérale	200,00 €
Non confirmation de la présence d'un joueur à la détection (par joueur)	15,00 €
Non confirmation de la présence d'un joueur à l'inter-secteur (par joueur)	30,00 €
Non confirmation de la présence d'un joueur au Centre de Perfectionnement (par joueur)	45,00 €
Non confirmation de la présence d'un joueur à un Stage ou un Tournoi (par joueur)	60,00 €
Art. 96 - Éducateur	
Ecole de Football sans contrat d'éducateur (par match officiel)	30,00 €
Equipe de Départemental 1 et 2 sans contrat d'éducateur (par match officiel).....	30,00 €
Equipe Départemental 1 et 2 U13 à U9 sans contrat d'éducateur (par match officiel)	30,00 €

Règlement des coupes départementales

Art. 1 des différentes coupes	
Non-respect du protocole	200,00 €
Art. 9 des différentes coupes - <i>Ballon</i>	
Défaut de ballon	30,00 €
Art. 9 Règlement des tournois - <i>Feuille de présence</i>	
Non-envoi de la feuille de présence (A.5 R.C.T.)	50,00 €
Art. 10 des différentes coupes - Licencié suspendu	
Joueur suspendu participant à une rencontre.....	100,00 €
Art. 13 des différentes coupes - <i>Délégué</i>	
Absence de délégué arbitre.....	10,00 €

Art. 14 des différentes coupes – *Forfait*

Forfait en Coupe Aveyron/Crédit Agricole Senior

Tours éliminatoires.....	100,00 €
Seizième de finale	150,00 €
Huitième de finale	200,00 €
Quart de finale.....	250,00 €
Demi-finale	500,00 €
Finale.....	1000,00 €

Forfait en Coupe de l'Essor/Technicien des Sports Collectifs et Coupe des Réserves/Braley

Tours éliminatoires.....	100,00 €
Seizième de finale	150,00 €
Huitième de finale	200,00 €
Quart de finale.....	200,00 €
Demi-finale	200,00 €
Finale.....	1000,00 €

Forfait en Coupe Aveyron/Crédit Agricole - Féminine et Coupe consolante/Braley – Féminine

Tours éliminatoires.....	100,00 €
Huitième de finale	200,00 €
Quart de finale.....	250,00 €
Demi-finale	500,00 €
Finale.....	1000,00 €

Forfait en Futsal Jeunes et Seniors

Phase préliminaire.....	40,00 €
Finale.....	80,00 €

Forfait en Coupe des Jeunes

Tours éliminatoires.....	100,00 €
Quart de finale.....	150,00 €
Demi-finale	300,00 €
Finale.....	600,00 €

Art. 15 des différentes coupes - *Feuille de match*

FMI non transmise ou non utilisée	25,00 €
Etude administrative pour non utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI)	30,00 €
Non saisie de résultat avant le dimanche 19h.....	10,00 €
Feuille de match en retard	30,00 €

Art. 17 des coupes seniors – *Billetterie*

Non utilisation de la billetterie	100,00 €
---	----------

Art. 18 des coupes seniors - *Feuille de recette*

Feuille de billetterie ou de recette reçue hors délai	30,00 €
---	---------

Art. 19 des coupes seniors - *Déplacement*

Frais de déplacement (Km aller simple).....	1,10 €
---	--------

Art. 22 - *Futsal - Terrain*

Absence des panneaux publicitaires des partenaires (par panneau).....	76,00 €
---	---------

Règlement des coupes d'Occitanie senior et de la Coupe de France (Tours Préliminaires)

Art. 10 – *Joueur suspendu*

Participation d'un joueur suspendu	100,00 €
--	----------

Art.13 – *Arbitre*

Absence d'arbitre	60,00 €
-------------------------	---------

Art. 14 – Délégué	
Absence de délégué à la police.....	10,00 €
Art. 15 - Forfaits	
Forfaits	80,00 €
Art. 16 - Feuille de match	
Feuille de match ou FMI de coupe reçue hors délai.....	30,00 €
Non saisie de résultat sur Internet avant le dimanche 19h.	10,00 €

Statut du D.A.F & Règlement Intérieur

Art. 12.1 - Statut du D.A.F. - Assemblée Générale	
Absence à l'Assemblée générale	110,00 €
Art. 15 - Règlement Intérieur – Relevé de compte	
Absence de paiement par lettre de rappel.....	30,00 €
Art. 18.2 - Règlement Intérieur - Avance Caisse de péréquation des arbitres	
Non versement de l'avance	30,00 €

Règlement Généraux

Art. 59 – Licence Dirigeant	
Dirigeant sans licence.....	Double du prix de la licence
Art. 59 – Licence Joueur	
Joueur sans licence	Double du prix de la licence
Art. 150 - Dirigeant	
Membre d'un club suspendu occupant des fonctions officielles	100,00 €
Art. 153 - Catégorie d'âge	
Joueur disputant un match officiel dans une catégorie inférieure (3 mois de suspension ferme).....	50,00 €
Art. 175 - Absence à une convocation	
Absence à une convocation	50,00 €
Art. 207 - Fraude sur identité	
Aide à la dissimulation ou fraude sur identité	100,00 €
Dissimulation ou fraude sur identité	150,00 à 800,00 €
Art. 209 - Sélection	
Joueur non présent en sélection	35,00 €
Refus non motivé d'une sélection	70,00 €
Art. 211 - Sélection	
Participation à une rencontre avant un match de sélection.....	50,00 €
Art. 213 - Catégorie d'âge, mixité	
Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, Infraction aux règles de mixité	50,00 €
Art. 215 - Participation	
Participation à plus d'une rencontre en 48 heures	100,00 €
Art. 216 - Football sauvage	
Pratique dans un club non affilié ou dans une association non reconnue.....	100,00 €
Art. 218 - Dirigeant	
Non-respect du nombre minimum de licences « dirigeant » (Par licence manquante)	Double du prix de la licence
Art. 219 - Feuille de match	
Feuille de match non conforme	30,00 €
Art. 220 – Changement de club	
Utilisation d'un joueur venant de l'étranger sans certificat de sortie.....	20,00 €
Art. 221 - Licence	
Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation	100,00 €
Art. 222 - Organisation d'une rencontre – Tournoi	
Match contre une équipe non affiliée (Dispositions spécifiques L.F.O.).....	30,00 €
Match sans autorisation contre un club d'une nation étrangère	60,00 €
Art. 227 - Avertissement	
Avertissement 1ère inscription	15,00 €
Avertissement 2ème inscription	15,00 €
Avertissement 2ème récidive.....	48,00 €
Art. 227 - Exclusion	

Exclusion.....	20,00 €
Art. 229 - Police du terrain	
Police du terrain - Vente de Boissons alcoolisées (minimum)	20,00 €
Art. 230 - Joueur suspendu	
Participation à une rencontre amicale (minimum) amende un match de suspension	100,00 €

Statut de l'arbitrage

Art. 14 - Tenue et écusson de l'arbitre	
Port de la tenue ou de l'écusson non justifié	46,00 €

Art. 54 - Défaut ou insuffisance d'arbitre (par arbitre manquant)

a) Première année d'infraction	
Départemental 1	120,00 €
Départemental 2	100,00 €
Départemental 3	70,00 €
Départemental 4	60,00 €
Départemental 5	50,00 €
Par jeune arbitre manquant.....	60,00 €
b) Les années suivantes	
Toutes les amendes sont multipliées par le nombre d'année d'infraction (Limité à 4)	
c) Frais de candidature à la formation Arbitre Officiel.....	180,00 €
d) Toutes les amendes concernant le statut de l'arbitrage sont appliquées aux clubs en infraction au 31 janvier, régularisation de la situation des clubs est faite au 1 ^{er} juin.	

Frais de déplacement des arbitres

Frais de déplacement le Km (pour un match officiel) (minimum 35,00 €)	0,446 €
Frais de déplacement le Km (hors match) (non remboursés si inférieurs à 5,00 €)	0,446 €

TARIF DES LICENCES (assurance comprise) Saison 2022/2023

Se référer aux Règlements Généraux de la L.F.O..